

# **Nouveaux programmes de SES**

## **Intervention de Jean-Renaud Lambert aux Journées de l'Economie (Lyon 10 novembre 2010)**

Si on s'intéresse à la structure, au contenu et à la finalité des programmes de SES tels qu'ils existent et vont s'appliquer dans la nouvelle structure du lycée et notamment le nouveau programme de la classe de 1ère ES, la question à laquelle Ph. Frémeaux m'a demandé d'essayer de répondre est la suivante « les enseignants avec leurs classes peuvent-ils se saisir de ce programme ? ».

1. Tout d'abord je voudrais m'attarder un petit moment sur la question de la structuration du programme, et notamment sur la partition « économie/sociologie ». Il me semble que ce découpage correspond à l'évolution historique de notre discipline. A l'origine nos programmes ont été conçus par des historiens, et le lien avec les disciplines académiques que sont la science économique, la sociologie ou la science politique apparaissait peu. Ces liens sont apparus progressivement et notamment avec la réforme du lycée et des programmes du milieu des années 1990, lorsque je suis devenu enseignant de SES ; réforme qui a mon sens, a renforcé cette structuration de notre enseignement autour de la structure économie/sociologie (y compris la sociologie politique). A titre d'exemple, il me semble que l'introduction d'un enseignement de spécialité en Tale ES centré sur l'étude des travaux d'économistes et de sociologues convoqués exclusivement, sans croisement, pour approfondir certains thèmes du programme dont la dimension économique ou sociologique était ainsi clairement affirmé, est révélatrice du tournant qu'à alors pris notre discipline.

De plus, cette partition correspond à ce que les enseignants font avec leurs classes et cela correspond à la façon dont les élèves le perçoivent. Par exemple, lorsque mes élèves discutent avec d'autres sur l'avancée du programme il n'est pas rare que j'entende des réflexions du type « vous en êtes où, vous avez commencé la socio ? ».

Toujours sur cette question de la structuration de notre discipline, les concours que les enseignants de SES ont passé sont structurés de cette façon là, nous avons composé sur une dissertation de sciences économique puis sur une dissertation de sociologie, à l'oral, à l'agrégation pendant longtemps et au CAPES aujourd'hui, si les candidats passent un sujet de leçon en économie ils auront une épreuve sur dossier en sociologie et inversement.

Les enseignants de terrain, comme moi, qui au quotidien font de l'économie et de la sociologie avec leurs élèves, ont fait de l'économie et de la sociologie dans leurs études et ont passé des épreuves d'économie et de sociologie pour devenir enseignants comprennent mal que l'on fasse toute une histoire de cette question de structuration du programme, qu'on en appelle sur ce sujet à la « désobéissance civique » comme s'il y avait là un objet de casus belli irréductible.

Enfin, et j'en terminerai là sur la question de la structure, d'un point de vue épistémologique, les disciplines existent. Et il me semble important qu'elles soient identifiables, pour les élèves, pour leurs familles et pour les communautés scientifiques dont nous nous réclamons. Par exemple, nous sommes ici à Lyon dans le cadre des « journées de l'économie » pour discuter de l'enseignement de l'économie au lycée, la présence à cette tribune de la présidente de l'association des professeurs de SES, du président du groupe d'experts de SES, d'un enseignant de terrain de SES, atteste bien de l'idée qu'en SES, nous enseignons la science économique au niveau du lycée.

Pour finir, l'ensemble des disciplines du lycée en France est structuré de cette façon, par appariement de disciplines académiques, Histoire et géographie ; physique et chimie etc.

2. Le deuxième volet de mon intervention, et on en vient au cœur du sujet, « est-ce que ces programmes, et notamment celui de 1ère sont accessibles aux élèves ? » : Il y a derrière cette question l'idée sous jacente que l'aridité et la lourdeur du programme aurait dénaturé notre discipline en la vidant de ses méthodes actives. Ce programme induirait le risque de voir les enseignants avoir uniquement recours à des méthodes magistrales et transmissives. La seule chose que je peux dire pour répondre à cette question, c'est qu'avec les élèves auxquels j'enseigne à Marseille en zone d'éducation prioritaire, avec des élèves tous issus des collèges ZEP du bassin « Marseille nord littoral », si je fais du magistral, je ne vais pas tenir plus de 5 mn. J'ai besoin de leur proposer des activités qui donnent du sens aux apprentissages qu'ils sont supposés réaliser. Et de ce point de vue, plus le programme est rigoureux, plus les activités qui en découlent sont méthodiques plus il y a de

chances qu'ils y arrivent, plus il y a de chances qu'ils réussissent. Cela pose la question de la lutte contre les inégalités scolaires et c'est une question à laquelle je suis confronté au quotidien et à laquelle il me semble que les enseignants de SES sont sensibles.

De ce point de vue certains ont jugé que ce programme avait perdu sa dimension de culture générale, qu'il serait dès lors « trop scientifique ». Je dois dire que pour ma part, je m'en réjouis ! Bien que je ne sache pas comment un programme pourrait être trop scientifique, si pour se saisir d'un programme mes élèves doivent disposer d'une culture générale préalable ils continueront à échouer, par contre si le programme leur donne des outils d'intelligibilité du réel alors il y a des chances qu'ils continuent à réussir.

Cela pose une autre question, celle des débats de société sous jacents aux programmes actuels et qui auraient disparus avec les nouveaux programmes. Moi il me semble au contraire, mais j'admets pouvoir me tromper, que la nouvelle structure des programmes formulée sous forme de questions problématisées est plus à même de permettre aux élèves de se saisir de ces fameux débats de société. Par exemple, pour moi, « comment les prix influencent-ils les choix de consommation ? », c'est un débat. Par contre pour s'en saisir les élèves ont besoin de maîtriser un certain nombre de concepts, de mécanismes sur la formation des prix, sur la formation et la distribution des revenus par exemple. Et de mon point de vue la vocation d'un programme est bien là, fournir ces outils d'intelligibilité aux élèves.

A ce titre, certains ont justement avancé l'absence de prise avec le réel de ce programme de 1ère en lien justement avec la complexité de certains des concepts étudiés, certains ont même avancé l'idée que « la crise serait partout sauf dans les programmes de SES ». Il me semble qu'il y a là une situation particulièrement paradoxale, dans la première version de ce nouveau programme de la classe de 1ère figurait le concept de *spread* de crédit, les critiques ont été très vives à ce sujet et le concept a été finalement retiré de la version finale du programme. Moi, il me semble, que les mêmes personnes qui réclamaient un programme en prise avec le réel auraient dû se réjouir de la présence de ce concept dans le programme et défendre âprement cette présence, ils avaient là une chance extraordinaire de travailler avec leurs élèves sur un problème très concret et en prise avec le réel, la crise de la dette grecque en expliquant pourquoi la Grèce devait payer un taux d'intérêt de 11% là où l'Allemagne ne payait que 3%.

Dernière chose sur ce programme de 1ère et sur la façon dont les enseignants peuvent s'en saisir, son préambule. Celui-ci dénaturerait notre discipline ! Je l'ai relu en détail, je ne vois pas en quoi certains peuvent le trouver inacceptable. A la lecture de ce préambule, il ressort :

- que ce programme est constructiviste,
- que ce programme privilégie la démarche d'investigation,
- que ce programme privilégie la problématisation des questions abordées avec les élèves.

Je ne vois pas en quoi cela constitue un changement majeur par rapport à ce que nous faisons déjà.

3. Enfin je voudrais revenir brièvement sur ce qu'a dit S. Cordesse Marot (la présidente de l'APCEG) sur la confusion entre nos disciplines et nos filières d'enseignement. Pour moi il n'y a pas de confusion, pas de chevauchement, pas de concurrence entre nos disciplines et nos enseignements. Il y a de la complémentarité et des logiques distinctes au service de la diversification des voies de réussite pour les élèves.

D'une part, il y a une logique propre à la filière technologique qui mobilise l'enseignement de l'économie en lien avec des disciplines comme le management, la gestion, le droit. Et cela débouche sur des parcours de formation et de réussite pour les élèves cohérents. Par exemple, dans mon lycée il existe un pôle tertiaire extrêmement dynamique autour de BTS prestigieux tournés vers les métiers du patrimoine (Banque, Assurance, Notariat, Professions immobilières), l'existence de ces BTS est un élément moteur pour la décision d'orientation des élèves vers la filière technologique.

D'autre part, il y a une filière d'enseignement général où la science économique est enseignée avec la sociologie et la science politique dont la portée scientifique doit être affirmée pour construire des parcours de formation cohérents vers les études supérieures longues de type LMD que ce soit, à l'université, dans les classes préparatoires ou les instituts d'études politiques.

Je suis attaché au maintien de ces spécificités qui diversifient les voies de réussite pour les élèves et à ce titre il me semble logique que perdure dès la 2nde deux enseignements d'économie distincts.

**Jean Renaud Lambert Professeur de SES (Lycée Victor Hugo Marseille)**